

01 55 55 23 51

Ministère
de l'Éducation
Nationale*Le Directeur du cabinet**Paris, le 22 SEP. 2008*

Madame la Secrétaire générale,

A la suite de la parution d'une dépêche de presse, vous avez souhaité appeler l'attention du ministre sur le déroulement et le contenu des discussions concernant la réforme du lycée.

Le texte de cadrage signé en juin définit des principes et des objectifs pour cette réforme mais aussi un cadre et une méthode de travail garantissant la transparence des débats. C'est dans ce cadre qu'a été lancée la concertation. Les propositions formulées à ce stade constituent des hypothèses de travail qui ne préjugent pas de la décision finale du Ministre. Elles doivent permettre d'identifier les espaces dans lesquels la discussion peut se poursuivre.

C'est dans ce cadre également que nous avons à réfléchir sur la façon dont la réforme sera progressivement mise en place à compter de 2009 afin de prendre en compte vos attentes et nos préoccupations quant au calendrier de mise en œuvre de cette réforme.

La concertation engagée depuis plusieurs semaines doit s'approfondir sur les mêmes bases de transparence qui ont prévalu jusqu'à aujourd'hui. Monsieur de Gaudemar adressera donc aux organisations signataires dans les tous prochains jours un calendrier prévisionnel des futures réunions ainsi que les thématiques qui seront abordées.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, en l'expression de mes respectueux hommages.

Bien à vous,

Philippe Court
Philippe COURT

Madame Frédérique ROLET
Secrétaire Générale du Syndicat National
des Enseignements du Second degré
SNES - FSU
46, Avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

MEN/IOUVE/08-00